

# École F. Mitterrand - Conseil d'école du jeudi 09 novembre 2023

## **1- tour de table de présentation**

présentation rapide des missions du DDEN.

## **2- Présentation du rôle du conseil d'école et des parents délégués.**

Le rôle du conseil d'école: Le conseil d'école est une instance officielle de l'éducation nationale. Il donne lieu à un procès verbal qui est envoyé à l'Inspection.

Les attributions du CE: il vote le règlement intérieur. Il adopte le projet d'école ; Il donne des avis et fait des suggestions sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire : besoins éducatifs particuliers des élèves, restauration scolaire, hygiène, sécurité des enfants. Il donne un avis sur l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles. Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire. Il peut être consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. Une information peut être donnée au sein du conseil d'école sur les principes de choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers, et sur l'organisation des aides spécialisées.

Les parents élus représentent les parents et les familles. Ils doivent donc savoir ce que ces derniers pensent. Avant le conseil, ils peuvent prendre contact avec les parents. De même, ils peuvent suggérer des points d'ordre du jour. Si ces points relèvent des compétences du CE et qu'ils ne sont pas traités dans les points déjà annoncés, ils pourront être ajoutés. Aucune situation particulière autour d'un enfant ne peut être traitée en CE.

Pendant la réunion, la directrice (qui préside) donne la parole aux membres selon l'ordre du jour établi sur la convocation. Les parents élus peuvent intervenir chaque fois qu'ils pensent pouvoir apporter des éléments d'information utiles à l'ensemble des membres du conseil.

Après le conseil, les délégués peuvent communiquer sur les débats de l'instance, toutefois, ils doivent respecter l'obligation de discrétion qui est commune à tous les membres du conseil.

Le trombinoscope des parents élus, partagé via éducartable, est accessible sur le site et sera affiché au tableau d'affichage.

## **3- Le règlement intérieur de l'école F. Mitterrand**

Présentation du règlement intérieur. Celui-ci se base sur le règlement départemental type. Il n'a pas été modifié par rapport à l'année passée.

Le RI est voté à l'unanimité et sera mis à disposition des familles.

## **4- Bilan de Rentrée**

Il y a 132 élèves inscrits à ce jour. C'est conforme à notre prévision de rentrée. Une élève arrivera en CE1 courant décembre. Ce qui nous fait, par niveau, au 08/11/2023 :

9 TPS (et 1 en attente, déjà comptée)

14 PS

11 MS

12 GS

13 CP

19 CE1 + 1 à arriver non prévue

16 CE2

20 CM1

Il n'y a pas d'évolution de la carte solaire prévue.

La commune a perdu une trentaine d'élèves entre le primaire et le secondaire, public et privé confondus.

Protocole Phare, programme de lutte contre le HARcèlement à l'école. Nous avons fait passer les questionnaires nationaux sur le harcèlement. Nous allons prendre le temps de l'analyse et partager les résultats avec les familles. Nous avons aussi sollicité l'appui de la circonscription pour intervenir auprès des CM1/CM2. Une matinée de travail sur ce thème aura lieu le 10/11. Les DDEN ont prévu de faire une réunion à destination de la communauté éducative en janvier.

**Proposition des parents élus** : une boîte au lettre « anonyme » pour signaler les situations problématiques.

Éducation à la sexualité : le Bulletin Officiel demande de mettre ce sujet à l'ordre du jour des conseils d'école. En primaire, cet enseignement est à la charge des professeurs des écoles. Tout au long de la scolarité, cela est abordé par des thèmes liés à la connaissance de soi et de l'autre, la notion de respect de l'intimité, du consentement, l'égalité garçon-fille, de la reproduction. Au final, cela est vu tantôt par des notions du vivre ensemble/EMC ou de sciences.

## **5- Activités pédagogiques et projets**

L'école conserve sa labellisation « Aire Marine éducative ». Ce projet reste porté par le cycle 3 mais implique toute l'école. Ce projet se fait avec de multiples partenaires : la mairie (qui nous « confie » la plage de l'Ancre An Eor), Océanopolis continuera à nous accompagner pour le volet scientifique.

Cette année, nous nous concentrons sur la flore marine, en particulier les algues. Ainsi, nous allons faire largement le tour du sujet avec création d'un alguier, visite de la maison de l'algue, mais aussi des recherches autour de ceux qui vivent de cette matière première : goémonier, cuisine avec des algues ... Mais aussi en travaillant sur l'observation du phytoplancton Il y aura des sorties sur notre AME (déjà faite pour les CP-CE1 et CP-CE2) mais à venir d'ici les vacances de fin d'année pour les classes de CM1-CM2.

Nous organiserons aussi un spectacle pour les plus jeunes à l'école en décembre. Nous souhaiterions, comme l'année passée pouvoir inviter la crèche et les assistantes maternelles du réseau RAM.

L'école continue aussi à développer ses chorales de la maternelle au CM2. Ainsi, l'élémentaire proposera un conte musical « pantin pantine ». Nous attendons de voir avec l'APE pour une date en fin d'année. Nous avons le soutien de la CCPI qui nous permet de bénéficier d'une dumiste à partir de janvier pour la mise en place de ce spectacle.

Enfin, l'école fêtera ses 30 ans le 13 avril. Un travail pédagogique sera mené par les enseignantes en plus du temps festif : expositions, affichages, rencontre avec d'anciens élèves...

## **6- Sécurité**

Un exercice incendie s'est déroulé fin septembre, un autre « attentat intrusion » début octobre. Dans le contexte de vigipirate, il est important de créer des réflexes sans pour autant créer de l'anxiété. C'est l'objectif des exercices PPMS qui peuvent être de deux sortes: risque majeurs (confinement) et Attentat-intrusion (confinement ou fuite selon le contexte). Un autre exercice,

plus porté sur les risques naturels aura lieu avant les vacances de printemps. Le portail demandé lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année passée a été installé. Le dernier exercice étant un exercice de confinement nous n'avons pas eu l'occasion de le tester. Nous avons toutefois demandé à la mairie que chaque enseignante puisse avoir une clef afin d'être en capacité d'ouvrir le portail au besoin.

## **7- Travaux de réhabilitation de l'école**

Les travaux ont commencé hors présence des élèves. Les luminaires des classes et couloirs ont été changés ou sont en cours de changement. Cela se fait le mercredi. Cela sera aussi le cas pour le changement des verrières et huisseries.

Les travaux du préau devraient commencer rapidement. Mais la mairie constate la difficulté des artisans à trouver du personnel ce qui peut entraîner des retards. Le chantier impactera l'accès à une partie de la cour de récréation. Une partie de la cour ne sera plus accessible, mais nous conserverons un accès à la cantine et à la BCD par le préau. La tempête a eu des conséquences sur la date de début de travaux, initialement prévue à la rentrée. La directrice reste en contact avec l'adjoint aux travaux et le chef de chantier.

Une communication sur les différents accès et conséquences pour les élèves est prévue dès qu'on aura une date précise de mise en route du chantier. La partie chauffage est, elle, décalée à avril, après la période de chauffe, pour ne pas risquer de se retrouver sans chauffage cet hiver.

Normalement, tous les travaux seront finis pour janvier et cela ne devrait pas impacter les 30 ans de l'école. Nous pourrions aussi mettre en place les fresques peintes par les élèves à l'issue des travaux.

## **8- Questions des parents**

*1. Suite à une réunion avec les parents d'élus, la mairie a répondu favorablement à la possibilité de solliciter tout parent d'élève bénévole, en concertation avec la Directrice et les enseignantes pour embellir la façade ou ajouter des aménagements / plantations => est-ce bien confirmé ? Si oui, peut-on évoquer quelques pistes en conseil d'école et prendre de premières actions ?*

Selon la mairie, cela concernait la fresque. On ne peut pas planter d'arbres sans accord des services techniques. Pour un ravalement/nettoyage proposé par les parents d'élèves, il faut l'accord de la mairie. Si les bonnes volontés sont là, elles peuvent prendre contact.

Les parents élus et enseignantes demandent s'il est possible d'envisager, pour commencer, un simple nettoyage de la façade. Cela mettrait l'école en valeur pour ses 30 ans.

*2. Le portail évacuation a été installé : sa conformité doit-elle être validée par un organisme tiers ?*

Il n'y a pas de certification à faire.

*3. Quel est le statut sur la rédaction d'un fascicule avec les horaires, les règles de réservation et les tarifs et son positionnement sur le portail 3D Ouest ?*

Il y a quelque chose en ligne sur le portail parent, cela date de quelques jours. Le prélèvement automatique sera mis en place à partir de janvier. Une personne de la mairie va être dédiée à 3DOuest. Pour l'application portable, cela reste compliqué pour le moment. Mais il faudrait au moins que le site soit optimisé pour être lisible sur un téléphone.

*4. Question issue du dernier conseil d'école : est-il possible de faire des dons de livre à la médiathèque ?*

La médiathèque n'accepte pas, par contre nous sommes preneuses de dons pour la BCD de l'école.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 19 mars 2024 à 18h00.

Fin du conseil à 19h15

--

La présidente de séance :

S. Manuel